



Déployer et entretenir des réseaux dans les bâtiments éducatifs

Sommaire

- Historique du Syndicat
 - Création
 - Evolution
 - Les missions d'aujourd'hui
 - Une philosophie
- Mutualisation Informatique des Collèges
 - Introduction
 - Mise en place
 - Projets
 - Conclusion

Historique

1995 – Création du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique :

Projet initial :

- Installer dans les villes et villages ruraux des équipements modernes de télécommunications et de traitement informatique
- Lutter contre l'isolement des communes qui a pour conséquence leur dépeuplement et la disparition de leurs activités traditionnelles dont, en premier, l'école.

⇒ Développer des autoroutes de l'information là où la géographie enclave certains territoires

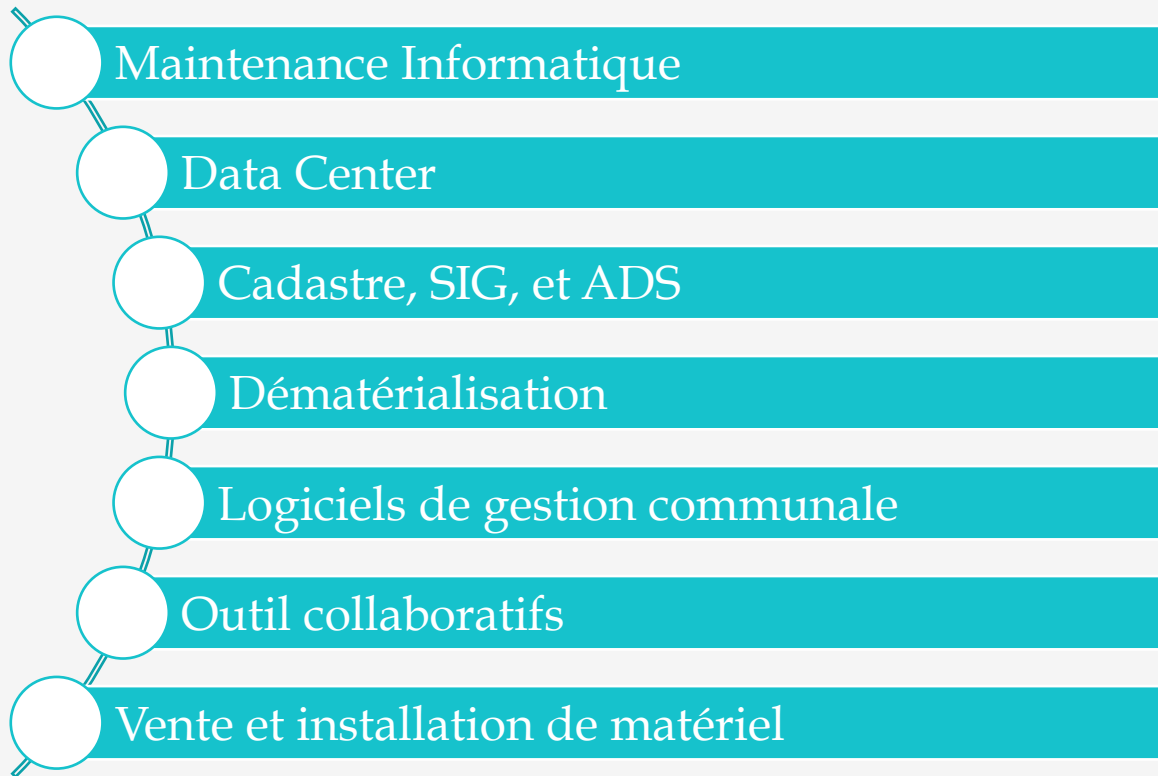
L'appellation Inforoutes est à l'origine un hommage aux Québécois, pionniers en ce domaine dans les années 90, qui désignaient par ce terme les autoroutes de l'information, et non pas l'information sur les routes.

Historique

Premières grandes missions :

- Aider les collectivités territoriales à maîtriser les technologies de l'information et de la communication (TIC)
 - Fournisseur d'accès Internet
 - Mise en œuvre de l'opération 1 PC par classe en partenariat avec le Département de l'Ardèche
 - Création de Centres Multimédia : des points d'accès publics à l'Internet répartis dans les territoires
 - Visio-Conférences
- ⇒ Le premier objectif a été de sensibiliser la population et de former les professionnels du secteur public de l'éducation et des collectivités locales à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Des services au plus près de vos besoins



Historique

2013 : Des nouveaux statuts

A l'origine essentiellement tournée vers l'équipement des communes adhérentes en matériels informatiques et logiciels internet, la mission du Syndicat mixte des Inforoutes s'est avec le temps de plus en plus concentrée sur les services aux collectivités.

⇒ Mise en conformité des statuts avec les missions exercées, regroupées sous deux grands volets :

- pôle de ressources et centre de compétences pour ses adhérents
- développement des usages pour le service public

Historique

1996 : Création d'un DataCenter en Ardèche (Le Cheylard) avec mise en place de l'activité de fournisseur d'accès internet RTC sur un numéro de téléphone local.

2000 à 2005 : Expérimentation d'une solution alternative à l'ADSL, le MMDS (internet par les ondes radios).

2009 : Externalisation de notre DataCenter chez un prestataire privé.

2014 : Le réseau de fibre déployé par le Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique nous offre de nouveaux horizons en matière de transit IP, les Inforoutes investissent 160 000 € sur fonds propres pour recréer un DataCenter en Ardèche, à Privas, et répliqué à Saint Agrève.

2016 : Le syndicat est adhérent de Niveau 1 à l'Afnic et gère 1 700 noms de domaine en .fr, 2100 toutes terminaisons confondues, aujourd'hui c'est plus de 1 000 sites internet hébergés dans un DataCenter 100% public...

Historique

Depuis toujours une philosophie de service public, 29 agents

- Pas de logique marchande, mais une logique de mutualisation de moyens

⇒ Nous sommes des agents de la Fonction Publique Territoriale

⇒ Le syndicat est financé par les cotisations de ses adhérents 1,1865 par habitants (prix inchangé depuis 4 ans) et par les prestations que nous leur facturons.

⇒ Le syndicat autofinance tous ses projets, nous ne sommes pas dépendants de subventions extérieures

339
adhérents

Département de l'Ardèche, Communautés d'Agglomération, Communautés de Communes, Syndicats, Communes, ils sont nombreux à nous faire confiance !

Le projet informatique des Collèges porté par le Département

Contexte

	2015	2016
26 collèges publics dont 2 cités scolaires	11 360 élèves (2014/2015) +10% en 7 ans	11 215 élèves (2015/2016)
14 collèges privés	69 % des effectifs dans le public	69 % des effectifs dans le public

100 % des collèges ardéchois sont connectés en fibre optique grâce au Réseau public Ardèche Drôme Numérique. De plus l'adhésion du Conseil Départemental au groupement de commandes de la Région AMPLIVIA permet à ce jour aux 24 collèges de bénéficier du très haut débit.

2012 Expérimentation

Aout 2012 :

Le Conseil Départemental de l'Ardèche lance une expérimentation de mutualisation de la maintenance informatique de 4 collèges avec 2 volets via le Syndicat Mixte :

- **Etude et Diagnostic : contribuer à simplifier l'organisation à travers un diagnostic initial et des préconisations**
- **Maintenance Opérationnelle : avoir un interlocuteur entre le guichet unique du rectorat et les 4 collèges**

Année scolaire 2013/2014

Lancement du projet de mutualisation

Le Conseil Départemental de l'Ardèche confie la maintenance informatique de ses 24 collèges, hors les cités scolaires qui restent gérées par la Région.

Le Syndicat recrute 2,5 ETP afin d'assurer cette mission financée à hauteur de 111 400 €.

Dès 2013, lancement d'un plan pluriannuel de (re)câblage des collèges ardéchois.
(1,7 M€ de 2013 à 2015) :

- Etat des réseaux ancienne norme et non fibré.
- Remplacement de tous les Switch et Câbles Réseaux

Bilan de la première année :

- 801 Interventions effectuées alors que le Carmi (Centre Académique de Ressources et de Maintenance Informatique)
- en avait déclaré 475 sur l'année scolaire précédente
- 11 collèges câblés de A à Z, une journée d'intervention par collège pour le brassage du réseau avec mise à disposition de 6 ETP
- Disparition des référents techniques et AIPRT (Animateur Informatique, Personne Ressource Technique) engendrant un sentiment de mécontentement
- 240 ordinateurs renouvelés

Année scolaire 2014/2015

Structuration

Augmentation du nombre d'agents pour répondre aux besoins des collèges => 3,5 ETP à hauteur de 126 400€.

Mise en place d'une demi-journée de visite hebdomadaire systématique dans les gros collèges et tous les 15 jours dans les collèges de taille moyenne (moins de 500 élèves)

Fin des opérations de câblage dans les 14 derniers collèges

Remplacement de 240 nouveaux ordinateurs

Bilan et Projet :

- 821 interventions effectuées
- La présence hebdomadaire rassure les collèges
- Premières installations de tablettes dans les collèges
- Les serveurs du réseau pédagogique arrivent en fin de vie, au programme de 2016/2017

Année scolaire 2015/2016

Continuité de l'activité dans les conditions de l'année scolaire précédente.

300 ordinateurs ont encore été renouvelés, avec une nouvelle règle :
1 ordinateur installé = 1 ordinateur détruit

Nouveau Plan National d'adressage IP unique via le proxy AMON :
Chaque équipement du réseau devra être renuméroté.

Migration d'environ 1000 machines de Windows XP à Windows 7

Suppression des Serveurs SWINCD dans les collèges :
Un seul serveur mutualisé dans notre Datacenter pour les 24 collèges

Installation d'un nouveau collège suite à sa construction (Vallon Pont d'Arc).

Année scolaire 2015/2016

Appel à Projet National 2015 => 1 collège ardéchois retenu

Plusieurs impacts :

- Mise en place d'une couverture Wifi (bornes Ruckus) sur tout le collège
- Déploiement de 265 tablettes sous forme de classes mobiles
- Augmentation de la connexion internet : fibre à 20 Mo qui pourrait augmenter rapidement.

Le Conseil Départemental met à disposition du personnel de sa DSI pour installer et manager le réseau wifi et installer les tablettes en parallèle des agents du Syndicat qui interviennent au quotidien.

Sur 2016, 5 autres collèges publics ont été retenus.

Projet pour 2016-2022

Augmentation du nombre de PC (1 pc pour 5 élèves au lieu de 1 pour 10 à ce jour)

Modernisation des réseaux et architectures.

Changement de l'ensemble des serveurs sur 3 ans.

Accompagnement et déploiement du numérique au travers des tablettes.

Afin d'augmenter encore la qualité de service, il est projeté de continuer à monter en compétences :

Mise en place à partir de la rentrée scolaire 2016 d'une responsabilité partagée entre le Département et le Syndicat Mixte.

=> L'idée étant de mutualiser/partager nos compétences.

Questions / Réponses

Votre temps de parole

